

Technique-Accès-Formation

295 rue du Docteur Trioson - 45200 AMILLY
N° SIRET: 81359270600010
SASU au capital de 1500€
CODE NAF: 8559A
Code TVA: FR 13 813592706
06-08-11-33-45

N° déclaration d'activité de formation : 24 45 03295 45
PF3/ UEP /V18 JUIN 2025 ANNEXE 4



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au

titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



INTITULÉ DE LA FORMATION :

Utiliser des Échafaudages de Pied au sens de la R408.

« Ce programme s'inscrit dans le cadre du dispositif d'habilitation INRS. »
(cf. §2.1 du cahier des charges des dispositions spécifiques R408 et R457 « le dispositif d'habilitation »)

Finalité de la formation :

Travailler en Sécurité sur un échafaudage de pied.

Objectifs pédagogiques :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

Public visé :

Personne de l'entreprise ayant à travailler sur des échafaudages de pied.

Nb de stagiaires par session :

Par formateur :

Effectif minium : 3 stagiaires

Effectif maximum : 10 stagiaires

Pré-requis :

le stagiaire doit être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges...).

Durée :

0.5 jour soit 3.5 heures

THÉORIE : 30% PRATIQUE : 70%

Lieu :

Cette formation organisée en Inter-entreprises et/ou Intra-entreprise.

Coût :

Si minimum 3 stagiaires :

Coût de l'heure stagiaire HT : /stagiaires.
/ Jour / Stagiaire.

Si maximum 8 stagiaires :

Coût de l'heure stagiaire HT : /stagiaires.
/ Jour / Stagiaire.

HORS LOCATION D'ECHAFAUDAGE NF.

Financement de la formation :

La formation peut bénéficier d'une prise en charge, il appartient à chaque stagiaire de se renseigner auprès de son O.P.C.O..

Méthodes pédagogiques :

Exposés,
Apports théoriques, mises en situations pratiques – le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

Moyens pédagogiques / matériel utilisé:

L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.

Les locaux :voir plan espace pédagogique

Vidéoprojecteur

Livret de stagiaire, support de cours,
Paper board,

EPI catégorie 3 : Système d'arrêt de chute.

Mise à disposition de matériels d'échafaudage de pied (cadres et Multidirectionnel – type MDS) certifiés NF,

-Montage à cadres ancré sur façade :

3 travées de 3 Niveaux en montage, démontage en sécurité collective (MDS), -Montage à cadres ancré sur façade :

3 travées de 3 Niveaux avec console (0.3m) et porte à faux (1m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

-Montage poutre de franchissement mini 4 m : et/ou escalier d'accès

3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.50m) ;

levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Formateur / Moyen encadrement :

Dominique BERY

Formateur certifié Échafaudage de Pied –

Techniq Technique-Accès-Formation

295 rue du Docteur Trioson - 45200 AMILLY
N° SIRET: 81359270600010
SASU au capital de 1500€
CODE NAF: 8559A
Code TVA: FR 13 813592706

☎ 06-08-11-33-45

PF3/ UEP /V18 JUIN 2025 ANNEXE 4

R408 par le réseau l'Assurance Maladie –
Risques professionnels / INRS.



Qualiopi ➔
processus certifié

FRÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Contenu :

Les enjeux de la prévention.

Les rôles et responsabilités des différents acteurs.

La prévention des risques:

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer – rendre compte.

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

Matériels :

Le stagiaire devra amener ses protections individuelles catégorie 1 et 2 (chaussures de sécurité, gants, lunettes.)

Modalités d'évaluation :

Évaluation des connaissances (test théorique sous forme de QCM, questions écrites sur la théorie).

L'évaluation des savoir-faire du stagiaire incluant des épreuves pratiques liés aux compétences à évaluer (montage, vérification utilisation) obligatoires réalisés lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail.
(Plateforme pédagogique équipée d'échafaudage).

Validation visée :

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation et un certificat issu de Forprev validant les acquis.
(selon § 3.10 des documents de référence « les attestations de compétence formation et professionnelle »).

Suivi :

Feuille d'émargement collective

Attestation de présence individuelle